

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 28 novembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint-Palais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la vice-présidence de Monsieur Alain DUBREUIL.

Date de convocation : 21 novembre 2022

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., TABOURET V., BOURICAT G., NAQUET C., GRIDAINE P., DESAGES H., VERMEZ N., MORANNE L., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), CHABROL JE., DEFFONTIS S. (pouvoir V. TABOURET), LAMOTTE JM. (pouvoir à R. LAMY), DUCHIER C. (pouvoir à S. ROLIN),

Recrutement d'un agent d'animation CTG et Maison France Services

Le Président de la séance, Monsieur Alain DUBREUIL, rappelle que la Communauté de Communes du Pays d'Huriel vient d'engager un diagnostic préalable à la signature de la Convention Territoriale Globale avec les services de la CAF qui permettra de formaliser un projet de territoire au service des familles en l'adaptant à toutes les réalités territoriales.

Le dispositif nécessite un suivi dans sa phase d'élaboration et ensuite une animation spécifique lors de la mise en place des actions qui seront déterminées.

Cette tâche ne pouvant être confiée à un membre du personnel en place, le Président de séance propose de recruter une personne qui interviendra sur cette tâche. Sa mission sera par ailleurs compléter par la coordination des actions de l'Espace France Services.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de recruter à partir du 1^{er} janvier 2023 et pour 2 ans à l'Espace France Services une personne au grade d'animateur territorial 5^{ème} échelon à temps complet dont les missions seront les suivantes :
 - mise en place de la convention CTG, animation du dispositif, suivi des actions inscrites à la convention à hauteur de 70 % du temps complet,
 - coordination et animation des activités de l'Espace France Services à hauteur de 30 % du temps complet
- ✓ de donner tous pouvoirs au Président pour la mise en place de cette décision.

Pour copie conforme,
Huriel, le 1^{er} décembre 2022

Le Président,

Jean-Elie CHABROL



Le Vice Président